

Initié en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Concours des vins des courtiers assermentés prend une nouvelle dimension, en s'ouvrant à l'Occitanie et aux vins rouges.

## COURTIERS ASSERMENTÉS

# Un concours en plein développement

**V**oilà 13 ans que le Concours des vins des courtiers assermentés de Paca – porté par des professionnels du Var, sous l'autorité du Conseil national des courtiers en marchandises assermentés – a été lancé. D'abord avec les rosés, puis les blancs dès la deuxième année. Aujourd'hui, il s'ouvre aux vins rouges et gagne du terrain, puisque les producteurs occitans ont pu participer à l'édition 2022, organisée à Aix-en-Provence, les 20 et 21 janvier derniers. Si pour ce premier rendez-vous, le nombre d'inscription de ces derniers a été "timide", les candidats ont toutefois proposé "des lots qui reflètent le savoir-faire qualitatif de leur terroir", apprécie René Vergnes, courtier assermenté en vins du Languedoc. L'objectif, pour les courtiers assermentés, est de donner progressive-

ment au concours une dimension nationale. Celui-ci est d'ailleurs désormais dénommé officiellement 'Concours général des vins des courtiers assermentés de France'. "L'idée, même si les choses ont été freinées depuis deux ans à cause du Covid, c'est d'élargir petit à petit l'initiative à d'autres régions de France, étant donné que les courtiers assermentés y ont une activité", explique Frédéric Ginoux, l'un des responsables historiques de l'évènement et courtier assermenté vins dans le Var.

### Donner de la visibilité aux produits de qualité

Fin janvier, dans les locaux de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence, une vingtaine de jurés – exclusivement issus de la filière vin et de l'expertise

(courtiers assermentés vin et autres spécialités, courtiers libres spécialisés en vin, experts) – ont dégusté plus de 350 échantillons des AOP et IGP de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie. 68 médailles d'or et 45 d'argent ont été décernées à l'issue de la dégustation.

Le rosé du dernier millésime, qui représente environ 80 % des échantillons présentés, "reflète bien ce que l'on rencontre au quotidien dans l'activité de courtage", indique Frédéric Ginoux. À savoir "des vins qualitatifs, pâles en couleur, aromatiques et avec des bouches structurées. Sur les rouges, de même que sur les blancs, on a aussi eu de très jolis niveaux qualitatifs", précise le courtier.

Les vins rouges ont fait une belle entrée dans le concours en totalisant 15 % des échantillons. "Cette ouverture sur les rouges répond à la volonté



Initié en 2009 en Paca avec les rosés, le concours des courtiers est ouvert depuis cette année aux rouges et à l'Occitanie.

des producteurs. Beaucoup de caves coopératives et particulières avec lesquelles nous travaillons nous l'ont demandé", souligne Frédéric Ginoux. Peu importe la couleur... l'ambition du concours vins des courtiers assermentés est toujours de mettre en valeur et de donner de la visibilité à la production vrac en particulier. "De par notre activité, c'est un concours spécialisé sur des volumes vrac, et il est important de pouvoir donner des médailles à ce marché qui représente 50 % des volumes en Provence, afin d'apporter

de l'information aux acheteurs et aux consommateurs. Les caves coopératives en particulier, ont su investir sur des produits qualitatifs, elles sont très bien représentées aujourd'hui dans tous les concours. On est content de voir que les vins primés par les courtiers assermentés, premier concours de l'année, sont généralement récompensés par la suite par d'autres jurys", défend Frédéric Ginoux. ■

**Gabrielle Lantes**

Le palmarès complet est disponible sur le site [www.courtiers-assermentés.org](http://www.courtiers-assermentés.org)